



MARS 2017 • N°35

Section Départementale de la
CÔTE D'OR

Région Bourgogne

Mutuelle Santé
Prévoyance • Autonomie

70 ans

L'avenir solidaire



POUR FÊTER SES 70 ANS,
LA MGEN VOUS INVITE

à une conférence théâtrale,

« *Le sommeil dans tous ses états* »

LE MERCREDI 12 AVRIL À PARTIR DE 18H,
à la salle «La Colline» de Quetigny.

groupe
istya
mutuelles, vraiment

**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

Le 8 décembre 2016, MGEN a fêté ses 70 ans.

70 ans au service de ses adhérents avec une mission essentielle : garantir à tous des soins de qualité. 70 ans pendant lesquels, grâce à ses militants, elle a su s'adapter aux aléas réglementaires en préservant ses valeurs de solidarité, de laïcité et de fonctionnement démocratique. Cet anniversaire sera célébré en Côte d'Or comme ailleurs dans toute la France. Les festivités auront lieu le 12 avril à partir de 18 heures à la salle « La Colline » située rue Champreau à Quetigny, avec la participation de Pauline Sabot, médecin spécialiste dans la pathologie du sommeil.

En 2016, les chantiers pour MGEN ont été nombreux : votre mutuelle a fait évoluer ses offres afin de mieux répondre à vos demandes. Puis au 1^{er} janvier 2017, l'offre jeune a été refondue. Appelée « ÔJI », elle sera en mesure de répondre aux demandes des jeunes adhérents.

L'assemblée générale de Paris en juillet 2016 a voté le rapprochement avec Harmonie Mutuelle afin de constituer le premier groupe mutualiste français. Ce dernier protégera plus de 10 millions de personnes. Ce sera un groupe puissant qui pèsera dans les discussions et négociations avec les pouvoirs publics et nos partenaires que sont les professionnels de santé, la sécurité sociale, les ministères, le gouvernement. Cette entité deviendra un acteur incontournable de la protection sociale et pourra lancer des actions de prévention, ou encore mettre en place des structures médicosociales, ceci toujours pour un meilleur service aux adhérents.

2017 sera aussi une année d'élections nationales. Si jusqu'à présent, la santé n'était pas au cœur des débats, elle l'est devenue grâce (à cause ?) du programme d'un candidat. Afin de retrouver les programmes de tous les candidats, la Mutualité Française a construit une plateforme appelée « Place de la santé ». Tous les adhérents MGEN peuvent y accéder et poser leurs questions. Ces dernières seront transmises à chacun des candidats. N'hésitez pas à vous connecter.

« Bon anniversaire MGEN » et allons de l'avant pour continuer à construire notre mutuelle. Rendez-vous dans trente ans pour le centenaire.

Yves MICHELLON



Participons au débat social !

Alors que la santé et la protection sociale sont au cœur des préoccupations des Français, ces thèmes ne sont que peu présents dans les débats présidentiels. Afin de mettre ces questions au centre des débats, la Mutualité Française lance PlacedelaSanté.fr.

L'objet de placedelasanté.fr est d'explorer ces enjeux, de décrypter les programmes en matière de santé et de protection sociale, et d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle.

Ouvert à tous, le site propose aux internautes de contribuer en commentant les contenus, en postant leurs tribunes ou en interpellant les candidats.

Vous voulez en savoir plus sur les thématiques de la Santé, de la protection sociale ? Vous souhaitez connaître ce que les différents candidats à la présidentielle proposent sur ces sujets ? Vous voulez prendre part au débat ?

Alors, rendez-vous sur
placedelasanté.fr !





Offre MGEN

EST-IL POSSIBLE DE FAIRE ÉVOLUER MON OFFRE ?

mgen 

**RENDEZ-VOUS
ÉVOLUTION**

- > Ma situation personnelle ou familiale a changé.
- > Je souhaite mieux connaître mon offre « santé prévoyance », choisir la gamme adaptée à mes besoins et les délais pour changer de gamme.
- > Quelles offres additionnelles MGEN peut-elle me proposer pour le risque dépendance, pour préparer mes obsèques ?
- > J'ai un projet immobilier, quelles sont les solutions Logement MGEN ?

MGEN répond à vos besoins.

Ayez le réflexe :

RENDEZ-VOUS EVOLUTION !

Prenez contact avec un(e) collaborateur(trice) de votre département

par courriel :

- > SD021@mgen.fr
- > SD058@mgen.fr
- > SD071@mgen.fr
- > SD089@mgen.fr

ou par téléphone :

> **3676**

Prix d'un appel local depuis un poste fixe



LES PACKS SERVICES MGEN

Santé Prévoyance

Le monde change. Les besoins des adhérents changent. MGEN propose désormais un service d'assistance renforcée aux adhérents confrontés à des situations qui perturbent leur vie quotidienne, professionnelle ou familiale.

Les services sont regroupés autour de six packs thématiques afin de couvrir l'ensemble des sphères de besoins des adhérents.

> Qui peut en bénéficier ?

Tous les adhérents, les bénéficiaires conjoints et leurs ayants-droits peuvent bénéficier de l'ensemble des services.

> Quel coût d'accès à ces services ?

L'accès aux services est sans surcoût, chaque adhérent MGEN contribuant à hauteur de 3,60 € par an au financement des packs dans le cadre de son adhésion à une offre MGEN Santé Prévoyance.

> Comment bénéficier de ces packs de services ?

Appelez le **09 72 72 27 28** (coût d'une communication locale), accessible 7J/7 – 24 H/24. Un collaborateur d'Inter Mutuelles Assistance, à qui la gestion a été déléguée, répondra à vos questions et vous indiquera vos droits en fonction de votre situation.

> En savoir plus

Les conditions et détails des services sont accessibles depuis l'espace personnel sur www.mgen.fr

SIX PACKS SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES MOMENTS DE VIE DES ADHÉRENTS

- **Mutation professionnelle en France** : aide à la recherche d'emploi du conjoint, aide au déménagement, nettoyage du logement quitté.
- **Informations administratives, sociales, juridiques et vie pratique** : service d'information en ligne, en accès sécurisé et illimité (famille, santé, droit du travail, retraite, fiscalité...) et accès téléphonique.
- **Organisation de votre quotidien en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation au domicile** : aide à domicile, livraison de médicaments ou portage de repas (en cas d'immobilisation), transfert post-hospitalier*.
- **Accompagnement des enfants en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation des parents*** : garde d'enfants, conduite à l'école et aux activités extrascolaires, soutien scolaire ou aide aux devoirs.
- **Soutien en cas de perte temporaire d'autonomie (PTA MGEN)** : bilan personnalisé par un ergothérapeute, service de télé assistance, enveloppe de services (garde d'enfant, déplacement d'un proche, entretien du jardin...), mise en relation avec des professionnels pour les travaux d'aménagement du domicile.
- **Soutien en cas de pathologies lourdes de vos enfants** : bilan personnalisé par un ergothérapeute, enveloppe de services (garde d'enfants malades, déplacement d'un proche), mise en relation avec des professionnels pour les travaux d'aménagement du domicile.

* l'ouverture des services est conditionnée par le nombre de jours d'hospitalisation et les causes de celle-ci.



> NOUVELLE CONVENTION MÉDICALE 2016-2021

Vous retrouverez l'intégralité de cette convention sur ameli.fr



Le texte qui organise les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance maladie a été ratifié fin août. Il poursuit l'objectif de faire progresser la santé avec les médecins selon **4 principes** :

- **reconnaître** l'expertise des médecins par une revalorisation de leurs-rémunération ;
- **aider** les médecins à renforcer l'accès aux soins pour tous ;
- **favoriser** la qualité des pratiques, la prévention, le dépistage et conforter le rôle pivot du médecin traitant dans la coordination des soins ;
- **simplifier** les conditions d'exercice et les échanges avec l'Assurance Maladie, pour libérer du temps médical.



OFFRE SANTÉ MGEN

Pour les jeunes de 18 à 29 ans : **LA GAMME ÔJI**



Dans le prolongement de la mise en oeuvre de l'offre MGEN Santé Prévoyance (MSP), l'Assemblée Générale MGEN a approuvé l'évolution de l'offre Jeunes vers une gamme de 5 offres à compter du 1^{er} janvier 2017 : la gamme ÔJI.

La migration des bénéficiaires de l'offre Jeunes 2016 vers ÔJI s'est faite automatiquement au 1^{er} janvier 2017, sur l'offre correspondant au niveau de garantie du parent.

Exemple : sur ÔJI Référence si le parent bénéficie de l'Offre Référence.

QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS D'ÔJI PAR RAPPORT À L'ANCIENNE OFFRE JEUNE ?

Votre enfant bénéficiera des mêmes garanties que vous en santé, mais il disposera en plus :

- **d'un remboursement des forfaits « Se soigner autrement » et « Prévention »**
- **d'un nouveau bonus Prévention** à hauteur de 50 euros (abonnement à un club de sport, articles de sécurité routière)
- **de 3 packs spécifiques**
- **de la Couverture Internationale**

LES PACKS SPÉCIFIQUES

- **« Urgence »** en cas d'accident ou d'immobilisation
- **« Bien démarrer »** gestion du budget et des démarches administratives
- **« Mieux informé »** pour tout savoir sur les questions du quotidien

LA COUVERTURE INTERNATIONALE

Elle permet de bénéficier d'une couverture santé adaptée aux séjours à l'étranger, que ce soit dans le cadre des études, de séjours linguistiques ou de séjours touristiques. Une assistance est prévue 24 h sur 24 et 7 j sur 7.

ÔJI APPLICATION MOBILE

L'application ÔJI est téléchargeable sur GooglePlay et L'AppStore. Pour se connecter à l'application, votre enfant doit avoir déclaré à la MGEN son propre numéro de Sécurité Sociale et avoir préalablement créer son Espace Personnel sur mgen.fr

MON ENFANT PEUT-IL CHOISIR UN NIVEAU DE GARANTIE DIFFÉRENT DE MOI ?

Il peut accéder en toute indépendance aux autres offres de la gamme ÔJI. S'il diffère son offre de la votre, il n'est plus bénéficiaire enfant, il devient adhérent membre participant.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur votre Espace personnel mgen.fr ou appelez le 3676 .



BON À SAVOIR

La consultation standard des médecins généralistes passera de 23 à 25 € au 1^{er} mai 2017.

Les médecins correspondants qui réaliseront une consultation dans les 48 heures pour un patient adressé par son médecin traitant recevront une **incitation financière de 15 €**.

Quelles conséquences pour vos remboursements ?

MGEN prendra en charge la hausse du ticket modérateur consécutives à ces revalorisations (environ 9% s'agissant de la consultation du médecin généraliste en 2017).

La notion de **médecin traitant** s'étend aux jeunes de moins de 16 ans. Ceux-ci vont ainsi pouvoir être suivis individuellement.

Les médecins seront davantage incités financièrement à pratiquer des actions de prévention (tabac, dépistage du cancer colorectal, ...) et à suivre les pathologies chroniques (risque cardiovasculaire).

Afin d'**améliorer l'accès aux soins** dans les zones insuffisamment pourvues en professionnels de santé, une aide de 50 000 € sera versée en deux fois aux médecins qui décideront de s'installer dans des zones dépourvues d'un maillage médical fort.

La télémédecine sera encouragée.

Le saviez-vous ?

Votre mutuelle participe à la rémunération du médecin traitant via une contribution annuelle versée à la caisse nationale d'assurance maladie : le forfait médecin traitant. En 2018, la convention médicale prévoit de doubler cette contribution actuellement fixée à 150 millions d'euros pour l'ensemble des organismes de complémentaires santé.



Souvenez-vous...

Le 23 novembre 2015, en Bourgogne et en Midi-Pyrénées, MGEN lançait Vivoptim, son programme de santé connectée, personnalisé et interactif, pour apprendre à mieux gérer et prévenir le risque cardiovasculaire. **Aujourd'hui, vous êtes plus de 13 860 à nous faire confiance et près de 3 081 Bourguignons ont créé leur espace personnel** et sont engagés dans l'un des trois programmes d'accompagnement proposés.

Si la première année a été consacrée à l'inscription, l'évaluation du risque, la sensibilisation aux règles hygiéno-diététiques et à l'initialisation du coaching personnalisé, l'année à venir se focalisera sur la consolidation des acquis santé ou l'atteinte des objectifs fixés conjointement par l'adhérent et ses coachs santé.

> DE NOUVEAUX SERVICES

Depuis septembre 2016, de nouveaux services sont venus compléter ceux déjà disponibles.

- **L'ESPACE « MA COMMUNAUTÉ »**, dédié aux actualités et événements régionaux, est déjà un succès.
Une journée sur le diabète ou une conférence sur le sommeil près de chez vous, ... Vous êtes désormais informés des actions, événements et autres ateliers santé qui se déroulent dans votre région.
- Découvrez aussi **LES CHRONIQUES D'ELODIE** - pour tout savoir sur les aliments - et **LES CHRONIQUES DE MARINE** - pour mieux connaître nos amis les vitamines et les minéraux - : vraies valeurs ajoutées d'expertises éditoriales.
- **LE PROGRAMME ENVOL +**. Vous êtes dans le programme Envol et vous n'avez pas encore réalisé votre 5^e séance de coaching ? Depuis novembre, vous pouvez bénéficier d'un suivi à distance grâce à un tensiomètre ou une balance connectée et choisir un de vos médecins comme médecin correspondant Vivoptim.

Contact région bourgogne :
bourgogne@vivoptim.fr

Des questions sur le programme Vivoptim ?

Contactez le N° vert Vivoptim au
0 801 010 000

(appel et services gratuits).

FOCUS sur les Rendez-vous Santé Vivoptim

Ce sont des ateliers pratiques, participatifs et collectifs (10 à 15 participants), avec un expert santé.

Ainsi, en Saône et Loire, ont eu lieu **des stages de sophrologie** en 3 séances : découverte de la discipline et des « outils » pour améliorer votre sommeil ou mieux gérer votre stress. En Côte d'Or, des stages **« Gestion du stress au quotidien »** : animés par une psychologue avec des exercices de relaxation, respiration, autohypnose. Dans l'Yonne, un atelier **nutrition** pour construire votre semainier alimentaire.

D'autres Rendez-vous Santé seront régulièrement organisés sur l'ensemble de la région Bourgogne : à venir un stage de sophrologie dans la Nièvre et des séances de Qi Gong, marche nordique ou activité physique adaptée dans les autres départements.

Le programme complet est en ligne sur vivoptim.fr



0 805 500 005 Service & appel
gratuits

> NOUVEAU NUMÉRO UNIQUE, appel gratuit

Pour agir en faveur de la prévention des risques professionnels et la promotion de la santé au travail, le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) et la MGEN ont signé un accord cadre, créant les Réseaux **Prévention Aide et Suivi** (Réseaux PAS).

Ces réseaux sont pilotés et financés à parité par l'Éducation nationale et la MGEN. Ils permettent, dans le cadre d'échanges paritaires, de contribuer aux actions de formation et d'accompagnement des agents.

Parmi ces actions, les **Espaces d'Accueil et d'Écoute (EAE)** permettent aux agents qui le **souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.**

Ce dispositif évolue via un numéro unique gratuit, ouvert de 8h30 à 18h30.

Les entretiens ont lieu à la MGEN de Dijon au 13 bd de l'Université. Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie (bureau indépendant).

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE
OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

en face-à-face

à l'Espace d'Accueil
et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme,
confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR

➤ APPEL À BÉNÉVOLES ADOSEN

Prévention Santé MGEN

Une nouvelle vie commence ou va commencer pour vous,
Vous voulez donner un sens à votre retraite,

Vous vous demandez si vous allez vous ennuyer,

Vous pensez peut-être au bénévolat, mais vous ne voulez pas en faire trop, car vous avez envie enfin de profiter du temps... pour vous, votre famille, vos petits-enfants ou pour prendre le temps de ne rien faire...

Cependant, vous avez quelques heures à donner par semaine ou par mois.

Vous pouvez alors rejoindre l'équipe des bénévoles de l'ADOSEN Prévention santé MGEN.

Dans une ambiance conviviale et de partage, vous pourrez participer à l'accueil et l'information des donneurs de sang lors des collectes de sang organisées par l'EFS et l'ADOSEN dans les lycées et sur le campus.

Contacts : Arlette ALIMONDO : arlette.alimondo21@orange.fr • Moutarlier Nathalie : nmoutarlier@mgen.fr

➤ REMISE DU PRIX RIGNAULT

à quatre lauréats au titre de l'année 2016

Mercredi 29 juin 2016, Yves MICHELLON, président de la MGEN de Côte d'Or, accompagné de l'ensemble des élus et salariés de la section de Dijon, a eu le plaisir de remettre le Prix Rignault à cinq orphelins.

Les lauréats, en présence de leurs proches, ont reçu chacun un prix d'une valeur de 1000€.

Romuald NICEY, 21 ans, étudiant en 2^e année de Brevet Technicien Agricole au Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole « Les Barres » à Nogent-sur-vernisson, ses sœurs, Agathe, 19 ans, Esther, 17 ans et son frère, Antonin, 8 ans, ont reçu le Prix Suzanne RIGNAULT. Ayant été convoqué tardivement à un examen, Romuald n'a pu être présent à cette cérémonie.

Quant au Prix Léon

RIGNAULT, il a été décerné à Diane HORT, 20 ans, étudiante en 2^e année de Pharmacie à la FAC de Pharmacie de Dijon.

Léon RIGNAULT, artiste dijonnais, sculpteur sur bois, et son épouse Suzanne, institutrice, ont été adhérents de la MGEN dès sa création en 1946. N'ayant pas de descendants, ils ont souhaité léguer leurs œuvres

et leurs biens à la MGEN. Leur seule condition était de créer un prix à leur nom afin d'aider des orphelins méritants. Depuis 25 ans, la Section MGEN de Côte d'Or a le plaisir de remettre, chaque année, le Prix Rignault à de jeunes mutualistes orphelins.

Nous tenons à les féliciter à nouveau et leur souhaitons pleine réussite pour les années à venir.

M^{me} Viellard, accompagnée de ses trois enfants, M. Michellon, Diane, accompagnée de sa grand-mère et d'une amie, M^{me} Colson, et au deuxième rang, M^{me} Moutarlier, Déléguées.



Mutuelle Santé
Prévoyance
Autonomie

➤ Nous **CONTACTER** La MGEN de Côte d'Or à votre service

Section départementale
13 boulevard de l'Université • CS 28081 • 21081 DIJON CEDEX 9

Et aussi :

www.mgen.fr

Décomptes - Simulations - Informations

Accueil

- lundi - mardi - mercredi - vendredi
9 h 00 - 17 h 30
- jeudi
10 h 00 - 17 h 30
- pendant les vacances scolaires
fermeture à 16 h 30

Un seul numéro de téléphone **3676**

(prix d'un appel local depuis un poste fixe)